

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 49 (1920)
Heft: 10

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Jaccard et Henchoz, *Leçons élémentaires de sciences naturelles à l'usage du degré intermédiaire des écoles primaires du canton de Vaud*. Nouvelle édition in-16 cartonné, 3 fr., Payot, Lausanne.

Pour être vraiment profitable, l'enseignement des sciences naturelles doit avant tout développer le sens d'observation des élèves, éveiller leur curiosité par l'examen attentif des objets et des phénomènes de la nature et provoquer leurs réflexions. C'est le but que nous avons poursuivi dans ces premières leçons de choses. Plantes et animaux formant des groupes naturels, vivant en « associations biologiques », il importe de les étudier dans leur milieu habituel ; c'est pourquoi nous envisageons successivement la prairie, le champ, la forêt, le marais, etc., avec les plantes caractéristiques et les principaux animaux qui les peuplent et qui les animent. Ce plan rationnel, fourni par la nature elle-même, permet de faire ressortir l'étroite dépendance qui existe entre les êtres organisés et les caractères du climat et du sol des régions où ils vivent. Pour répondre à diverses critiques, nous avons, sur l'invitation du Département de l'Instruction publique, remanié ces *Leçons élémentaires de sciences naturelles*, tout d'abord en les allégeant de nombreux détails qui trouveront leur place dans un *Livre du maître*, puis, en en simplifiant autant que possible la rédaction. Sous sa forme actuelle, cet ouvrage est donc renouvelé. Néanmoins, nous ne saurions trop répéter la recommandation qui figure en tête de la première édition : « Ce livre n'est pas un recueil de leçons à apprendre par cœur. » Nous voudrions qu'il éveille chez nos élèves l'intérêt pour les plantes, les animaux et les minéraux ; qu'il leur enseigne à observer et leur serve de guide pour exprimer, dans une langue simple, ce qu'ils auront vu et compris.

Préface.

* * *

Albert Malche, directeur de l'enseignement primaire, professeur à l'Université de Genève, *Les examens*, brochure de 42 pages. Payot, 1, rue du Bourg, Lausanne, prix 1 fr. 25.

Voulez-vous connaître quels sont les inconvénients des examens ? Lisez cette spirituelle brochure d'un maître dans la matière. Elle prouve que l'examen, tel qu'il existe, n'a pas la valeur qu'on lui suppose, qu'il ne rend pas les services qu'on en espère, et qu'il vicie l'éducation publique. L'auteur finit par dire s'il faut le remplacer et dans quelle mesure. Brochure à lire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — † *M. Xavier Ducotterd*. — M. Xavier Ducotterd, qui vient de mourir à l'âge de 85 ans, était un vétéran de l'enseignement et l'un des derniers survivants de notre ancienne Ecole cantonale. M. Ducotterd, après avoir fait ses premières armes dans l'enseignement primaire fribourgeois, s'était expatrié. Il fit en Alle-

magne une belle carrière pédagogique. Resté bon Fribourgeois, il gardait d'étroites attaches avec le pays. De Francfort, où il habitait, il envoya jadis à la *Liberté* d'intéressantes pages dans lesquelles il retraçait avec agrément des souvenirs de son professorat ou traitait de sujets pédagogiques et religieux. M. Ducotterd a aussi écrit dans le *Bulletin pédagogique*, où il a publié toute une série d'articles, dans lesquels il a traité des questions différentes. Les principales se rapportent à ses débuts dans la carrière de l'enseignement. En lisant ces récits, on y trouve des idées qui ont vivement intéressé les instituteurs fribourgeois. On y trouve surtout des renseignements curieux sur l'organisme, les coutumes et les mœurs scolaires d'il y a plus de 60 ans, de même que sur certains personnages de cette époque reculée.

M. Xavier Ducotterd avait gardé jusqu'à un âge avancé toute sa fraîcheur d'esprit ; il avait une mémoire remarquable et se trouvait à l'aise dans toute sorte de sujets. Le déclin de cette verte vieillesse avait commencé il y a peu d'années. M. Ducotterd laisse le souvenir d'un homme doué d'une solide et brillante culture, d'un digne représentant d'une école pédagogique animée des plus nobles préoccupations.

Genève. — Les écoles genevoises de plein air prennent chaque année un nouveau développement. La première fut fondée en 1912, au-dessus du joli village de la Rippe, au pied du Jura, par notre collègue, M. Charles Pesson, inspecteur des écoles. Elle ne comprenait au début qu'une classe de garçons. Depuis lors, une classe de jeunes filles lui a été adjointe dans un bâtiment voisin, et, cette année, vu le grand nombre des inscriptions, une nouvelle classe pour garçons sera ouverte à Genolier. Au total, ces classes comprendront environ 90 garçons et 45 fillettes, placés sous la direction de deux maîtres et de trois maîtresses.

Elles sont destinées aux enfants des écoles primaires qui ont besoin d'un séjour à la campagne. Elles fonctionnent pendant les mois de mai et juin et, par là, sont tout à fait distinctes des colonies de vacances. Les enfants y continuent leurs études et font les mêmes examens que leurs condisciples restés en ville. Ils peuvent donc être promus et obtenir des prix comme s'ils n'avaient pas quitté leurs classes respectives. Le prix de pension, qui était de 1 fr. par jour en 1912, a évidemment dû être augmenté ; il est, cette année, de 3 fr. Dans ce prix sont compris le transport, aller et retour, le logement, la nourriture, le blanchissage et les assurances accident et en responsabilité civile.

Outre ces classes qui méritent bien leur nom d'écoles de la forêt, d'autres écoles de plein air ont été créées dans les environs de la ville, au Bois de la Bâtie, aux Eaux-Vives, à Sécheron, mais les enfants n'y sont pas logés; ils retournent chaque soir chez leurs parents. Toutes ces institutions sont florissantes et toutes rendent les plus grands services. Il n'est pas besoin d'insister sur l'amélioration de la santé que les médecins scolaires constatent régulièrement chez les élèves après un séjour dans ces classes.

France. — On sait qu'un projet de loi a été déposé sur ce sujet : le droit intégral à l'instruction, à la Chambre. Après examen et étude de ce projet, l'Assemblée catholique des chefs de famille de Saint-Honoré d'Eylau a émis les vœux suivants :

1^o Que, dans son ensemble, le système actuel ne soit pas changé et, qu'en tout cas, la liberté de l'enseignement soit sauvegardée;

2^o Que le système des bourses soit perfectionné pour produire tout son effet sainement démocratique; que, dans ce but, une bourse totale ou partielle d'entretien et d'éducation soit, de droit, attribuée à tout élève de l'enseignement primaire, âgé de dix ou onze ans, jugé capable d'études plus élevées et dont les parents n'aient pas les ressources suffisantes pour y faire face.

Le jugement sera porté, — sans examen spécial au résultat trop artificiel, — par une réunion des directeurs et professeurs de l'établissement, sous la présidence d'un directeur de l'Etat, sur le vu des notes des deux dernières années.

L'avis sera transmis aux parents, et s'il est favorable à la continuation d'études supérieures, ceux-là seront libres de s'y rallier ou non. Dans le premier cas, ils adresseront une demande dans ce sens à l'inspecteur.

La bourse sera attribuée à l'établissement choisi par les parents.

L'enfant sera suivi dans ses études de deux ans en deux ans; ses maîtres, d'accord avec ses parents, donneront à son instruction l'orientation la plus conforme à ses goûts et à ses aptitudes. S'il est jugé ne pouvoir continuer ses études, il reçoit un certificat indiquant le degré jusqu'où il les a poussées.

Etats-Unis. — La révolution économique causée par la guerre sévit en Amérique comme ailleurs et un de ses effets a été de jeter en pleine crise l'école publique. Rien que dans la ville de New-York, on a enregistré l'année dernière la démission de 1 300 instituteurs des deux sexes. De nombreuses écoles ont été fermées. Souvent aussi on a versé les élèves d'une classe dans d'autres classes, auxquelles on rendait l'existence impossible. A moins d'un relèvement des salaires de 20 à 40 % sur ceux d'avant la guerre, écrit un journal

new-yorkais de ces derniers jours, il n'y aura pas moyen de sauver l'enseignement public d'un véritable désastre.

Dans d'autres régions des Etats-Unis, c'est la même situation. Dans l'Ohio, on a institué une « Semaine des instituteurs » consacrée à une énergique propagande dans tout le pays en vue d'un meilleur traitement pour les maîtres de la jeunesse. L'Indiana va organiser une campagne analogue. Le devoir est tout tracé, et il y va de l'honneur du pays.

AVIS

La Direction de l'Instruction publique porte à la connaissance des membres du corps enseignant primaire que les primes d'âge prévues par la loi du 23 décembre 1919, sur les traitements, sont payables, pour le 1^{er} trimestre de l'année 1920, auprès des recettes de districts.

Désormais, les primes trimestrielles, telles que le mode de paiement en est réglementé par l'arrêté du Conseil d'Etat du 20 avril 1920, seront payables sans autre avis dans la première quinzaine de chaque trimestre de l'année civile pour le trimestre qui précède.

Fribourg, le 11 mai 1920.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.

La publication

STATISTIQUE DES ÉCOLES SUISSES

1911-1912

complète en 3 volumes, peut être retirée, à compter d'aujourd'hui, à l'ancien dépôt (**librairie A. Francke, Berne**) aux prix réduits suivants :

Vol. 1 + 2 (ne se vendent pas séparément) à **10 fr.**

Vol. 3 à **3 fr.**

Vol. 1-3 à **12 fr.**

Berne, le 29 avril 1920.

Département fédéral de l'Intérieur.